

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2025 / 2026

PISTOLET ISSF

Avertissement

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour le pistolet.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025 / 2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLÉCTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch,

tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/ 2026

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2026 - SENIORS ET DAMES				
Championnat du Monde 10m, 25m & 50m	Doha	QAT	01/11/2026	15/11/2026
Championnat d'Europe 10m	Erevan	ARM	27/02/2026	08/03/2026
Championnat d'Europe 25m & 50m	Osijek	CRO	06/05/2026	11/05/2026
OBJECTIFS 2026 - JUNIORS				
Championnat du Monde juniors 10m, 25m & 50m	Suhl	ALL	16/06/2026	26/06/2026
Championnat d'Europe 10m	Burgas	BUL	08/03/2026	14/03/2026
Championnat d'Europe 25m & 50m	Osijek	CRO	10/05/2026	18/05/2026
OBJECTIFS 2026 – U16				
Championnat d'Europe 10m	Burgas	BUL	01/02/2026	08/02/2026
OBJECTIFS 2026 – U18				
Championnat d'Europe 10m	Burgas	BUL	01/02/2026	08/02/2026
Championnat d'Europe 25m & 50m	Tallin	EST	21/08/2026	31/08/2026

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de l'**état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète. Il est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La sélection des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation des points de références internationales européennes et mondiales **n'ouvre pas un droit à la sélection**, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux Championnats de référence auxquels ils seraient sélectionnés.

Les règles de sélection sont établies afin de garantir un cadre clair et cohérent tout en s'appuyant sur les références internationales.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques et seront composées selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

Pour composer les équipes de France, la Direction Technique s'appuie sur deux modes de sélection :

1 – Épreuves à fort potentiel, non soumises aux évaluations nationales

Pour certaines épreuves, la Direction Technique Nationale a défini un collectif national de préparation **Los Angeles 2028** – saison 2026. La sélection pour les compétitions majeures (Coupes du Monde, Championnat d'Europe, Championnat du Monde) s'effectuera au sein du collectif de l'épreuve concernée.

Épreuves concernées :

- Pistolet 10 mètres Dames
- Pistolet 25 mètres Dames
- Pistolet 25 mètres Hommes

Les tireurs du groupe LA 2028 (saison 2026) dans les 3 disciplines identifiés sont :

	DAMES		HOMMES
	Pistolet 10m	Pistolet 25m	Pistolet 25m VO
Héloïse FOURRÉ		X	
Céline GOBERVILLE	X		
Camille JEDRZEJEWSKI	X	X	
Mathilde LAMOLLE		X	
Annabelle PIOCH	X		
Clément BESSAGUET			X
Jean QUIQUAMPOIX			X

Les directeurs de discipline, après concertation avec les entraîneurs de discipline, qui ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline, proposeront au Comité de sélection des athlètes du groupe LA 2028 pour constituer l'Équipe de France qui sera sélectionnée sur les Coupes du monde ainsi que sur les Championnats d'Europe et du Monde.

A noter que l'appartenance au groupe LA 2028 ne garantit pas automatiquement une proposition au comité de sélection.

2 – Épreuves soumises aux évaluations nationales

Épreuves concernées :

- Pistolet 10 mètres Hommes
- Pistolet 10 mètres Juniors Filles
- Pistolet 10 mètres Juniors Garçons
- Pistolet 10 mètres U16 et U18 Filles
- Pistolet 10 mètres U16 et U18 Garçons

Pour ces épreuves, des évaluations nationales seront organisées.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le **prérequis** à toute discussion en Comité de sélection.

Afin de répondre aux exigences stratégiques de la FFTir et aux besoins spécifiques de chaque équipe, les entraîneurs nationaux pourront proposer des **surclassements de catégories** pour les tireurs ayant réussi les prérequis.

EVALUATIONS NATIONALES N°1
CNTS – DU 10 AU 14 DECEMBRE 2025
PISTOLET 10M
SENIORS

Organisée en décembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

Championnat d'Europe 10M (YEREVAN – ARM) du 27 février au 8 mars 2026

Coupe du Monde (GRENADE – ESP) du 03 au 12 avril 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Seniors

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Pistolet 10 mètres Seniors.
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux.

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1) + Finale 1 (F1)
- Match 2 (M2) + Finale 2 (F2)

Les finales se tirent selon les règles ISSF.

Des points seront attribués aux trois premiers selon le barème joint (sans s'additionner au score du match de qualification pour prétendre réaliser le score prérequis) :

1 ^{er}	3 points
2 ^e	2 points
3 ^e	1 points

Aucun point ne sera attribué aux autres finalistes.

La participation à la finale est obligatoire pour être classé.

Classement :

Un classement par catégorie sera établi après chaque match.

POINTS DE REFERENCE PISTOLET SÉNIORS :

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m et/ou à la Coupe du Monde de Grenade (ESP), un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront l'avoir réalisé au moins une fois en match de qualification.

Prérequis à réaliser en match
Seniors 10m
579

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées

**EVALUATIONS NATIONALES N°1
CNTS – DU 10 AU 14 DECEMBRE 2025
PISTOLET 10M
JUNIORS U21 FILLES – JUNIORS U21 GARÇONS**

Organisée en décembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

Championnat d'Europe 10M Juniors U21 (BURGAS – BUL) du 8 au 15 février 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Juniors U21 / U18 / U16 Filles – Juniors U21 / U18 / U16 Garçons.

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Pistolet 10 mètres JF - JG - U21.
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux.

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1) + Finale 1 (F1)
- Match 2 (M2) + Finale 2 (F2)

Les finales se tirent selon les règles ISSF.

Des points seront attribués aux trois premiers selon le barème joint (sans s'additionner au score du match de qualification pour prétendre réaliser le score pré requis) :

1 ^{er}	3 points
2 ^e	2 points
3 ^e	1 points

Aucun point ne sera attribué aux autres finalistes.

La participation à la finale est obligatoire pour être classé.

Classement :

Un premier classement par catégorie sera établi dans chaque épreuve après chaque match. Un second classement, appelé « classement scratch », prendra en compte pour chaque match l'ensemble des résultats des catégories U16, U18 et juniors U21 (un pour les filles, un pour les garçons) pour définir l'accès à la finale.

RÈGLES PARTICULIÈRES

Pour le CDE 10m, les U16 et les U18 peuvent être sélectionnés en U21.

POINTS DE REFERENCE PISTOLET JUNIORS U21 :

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront l'avoir réalisé au moins une fois en match de qualification.

Prérequis à réaliser en match	
Juniors U21 Filles 10m	Juniors U21 Garçons 10m
565	568

*La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées*

**EVALUATIONS NATIONALES N°1
CNTS – DU 10 AU 14 DECEMBRE 2025
PISTOLET 10M
U16 / U18 FILLES - U16 / U18 GARCONS**

Organisée en décembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

Championnat d'Europe 10M U16-U18 (BURGAS – BUL) du 1^{er} au 8 février 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

U16/U18 Filles - U16/U18 Garçons.

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Pistolet U16 – U18
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux avec un niveau de performance minimum demandé :

	Pistolet 10m
Scores U16 Filles	350
Scores U16 Garçons	352
Scores U18 Filles	360
Scores U18 Garçons	366

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs de 60 coups seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1)
- Match 2 (M2)
- Pas de finale

NB : Pour les minimes (année de naissance 2013-2012) 2 matchs de 40 coups seront mis en place dans un souci de cohérence et de préservation de l'intégrité physique.

Classement :

Un premier classement par catégorie sera établi dans chaque épreuve après chaque match. Pour répondre au règlement du CDE U16/U18 ce classement sera pris en compte pour la sélection. Il sera basé sur les 40 premiers coups de chaque match.

Un second classement, appelé « classement scratch », prendra en compte pour chaque match l'ensemble des résultats des catégories U16/U18 et juniors (un pour les filles, un pour les garçons) pour définir l'accès à la finale.

POINTS DE REFERENCE PISTOLET U16 – U18 :

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront l'avoir réalisé au moins une fois en match de qualification.

Prérequis à réaliser en match			
U16		U18	
Filles 10m	Garçons 10m	Filles 10m	Garçons 10m
365	367	370	376

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées